BEZE-ALBANE
Contrat de Bassin

Contrat de Bassin Bèze-Albane

lettre d'information du Contrat de bassin de la Bèze et de l'Albane - n°3 - Janvier 2013

Le Contrat de Bassin

Bilan d'une première année de réalisation

Notre contrat de bassin Bèze-Albane a été signé par tous nos partenaires le 28 novembre 2011 et il est entré maintenant dans sa phase de réalisation.

La concertation menée tout au long de la phase d'élaboration a façonné le contrat à l'image de notre bassin et dans le paysage politique et économique du territoire, ce qui permet aujourd'hui d'aborder les projets dans un contexte optimal et dynamique.

Cette première année de réalisation a été riche puisque de nombreux projets issus des 3 thématiques (qualité, milieu et communication) ont été lancés. Sur les 6.5 millions d'euros du contrat total, près de 3 millions ont été engagés ou terminés en 2012, préfigurant autant de travaux à venir en 2013/ 2014.

Jean-Claude LENOIR
Le président du Comité de rivière

Assainissement: Création de la station d'épuration de Bèze

Les eaux usées du bas village de Bèze sont traitées par lagunage depuis l'été 2012.

La commune a réalisée une station de traitement des eaux d'une capacité de 660 équivalents-habitants. Les eaux circulent dans deux bassins plantés de roseaux permettant la décantation et la filtration.

Cette action était inscrite au Contrat de Bassin Bèze-Albane comme prioritaire car les analyses de qualité d'eau réalisées jusqu'en 2012 démontraient une forte présence de matières organiques et de bactéries dans les eaux de la Bèze dès la source.

La collecte et le traitement des eaux usées de Bèze va permettre une amélioration de la qualité des eaux qui pourra être démontrées par le futur suivi.

La commune étudie la possibilité de raccorder le haut village à la station de traitement.

MAITRISE D'OUVRAGE : Commune de Bèze
COUT DES TRAVAUX : 2 300 000€ TTC

CONTACT :

EPTB Saône et Doubs
Délégation d'Is-sur-Tille
4 allée Jean Moulin - BP 16
21120 IS-SUR-TILLE
Tél. : 03 80 75 17 20
audrey.flores@eptb-saone-doubs.fr

E.P.T.B Établissement public territorial du bassin saône & doubs
agence de l'eau
Bourgogne Conseil régional
Conseil Général Côte d'Or www.cotedor.fr
l'Europe s'engage en Bourgogne avec le FEDER

INITIATIVES : QUELQUES EXEMPLES

Aménagement de 7 ouvrages prioritaires

Un nombre important (28) d'ouvrages hydrauliques est recensé sur les cours d'eau principaux du bassin de la Bèze. Ces types de cours d'eau étaient autrefois favorables à l'implantation de moulins. Une grande majorité à perdu son utilité originelle, et certains d'entre eux ne sont plus fonctionnels aujourd'hui.

3 ouvrages sont identifiés comme prioritaires par le Grenelle de l'environnement (ouvrages de Bèze, Bézouotte et Mirebeau). Le contrat de Bassin Bèze-Albane a également identifié 4 ouvrages sur lesquels une intervention en faveur de la continuité piscicole et sédimentaire est prioritaire (Drambon, Vonges, les lavoirs de Magny-Saint-Médard et Belleneuve).

Beaucoup d'ouvrages ont une importance hydro-morphodynamique au travers de leur rôle de répartition des débits en période de crue et de soutien des étiages, mais aussi de stabilisation du profil en long des cours d'eau fortement aménagés.

Globalement, les ouvrages sont dans un état moyen et on assiste également à une perte de savoir relatif à la manœuvre des vannes et à leur entretien.

L'objectif des aménagements est l'amélioration de la continuité piscicole et sédimentaire du bassin de la Bèze. La définition des projets d'aménagement est en cours. Ils pourront consister en la suppression totale ou partielle de seuils (abaissement), en la réalisation de passes à poisson ou encore à l'ouverture des vannages. Ces projets sont définis en fonction du contexte local et avec l'avis du propriétaire. Les premiers travaux verront le jour en 2014.

MAITRISE D'OUVRAGE DE L'ETUDE : Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Bèze et de l'Albane (SIBA).
COUT DE L'ETUDE : 92 500€ TTC pour les 7 ouvrages.

Journée d'échanges techniques

Une journée de d'échanges techniques à destination des délégués des 3 syndicats de rivière de la Tille et de la Bèze a été réalisée en mars 2012 par l'EPTB Saône et Doubs.

Les échanges se sont organisés sur le thème du fonctionnement des milieux aquatiques et des grands impacts de l'anthropisation.

Les présentations ont été réalisées par des intervenants de l'ONEMA, du pôle de formation de l'EPTB et l'animatrice du Contrat de bassin.

Ces journées d'échanges et de formation seront reconduites annuellement afin d'approfondir divers thématiques (ouvrages hydrauliques, zones humides…).

MAITRISE D'OUVRAGE : EPTB Saône Doubs
COUT DE L'OPERATION : 1 700€ TTC

Diversification des traversées de Belleneuve et Trochères

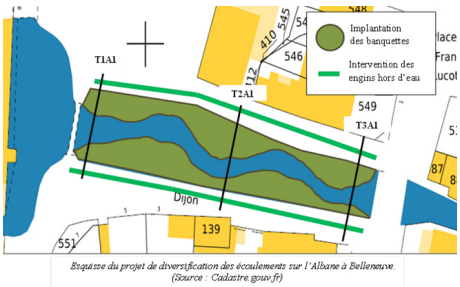

Esquisse du projet de diversification des écoulements sur l'Albane à Belleneuve. (Source : Cadastre.gouv.fr)

Sur l'ensemble de son linéaire, l'Albane montre les traces d'importants curages et rectifications qui se sont déroulés dans les années 1970.

Ces aménagements ont plusieurs conséquences majeures :

- Un enfoncement du cours d'eau dans ses sédiments; le lit de l'Albane est très enfoncé, ses berges sont verticales et perchées,
- Une augmentation de la pente du cours d'eau, ce qui engendre une augmentation des vitesses d'écoulement, une aggravation des inondations en aval et des étiages,
- Une perte d'habitats pour la faune et la flore,
- Une perte des échanges rivière/nappe (recharge de nappe et autoépuration).

Afin de rétablir localement l'ensemble de ces fonctions, le SIBA et les communes de Belleneuve et Trochères ont souhaité inscrire un projet de diversification au Contrat de Bassin.

Les travaux consisteront à créer des banquettes végétalisées dans le lit mineur qui augmentent le niveau d'eau en étiage, varient les vitesses d'écoulement, créent des habitats pour la faune et favorisent la remobilisation des sédiments.
Ces banquettes ont été dimensionnés pour s'effacer totalement en crue et ne pas augmenter le risque d'inondation.

Les travaux ont fait l'objet d'une procédure au titre de la Loi sur l'Eau et se sont dérouleront en septembre 2013 et 2014.

MAITRISE D'OUVRAGE : Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Bèze et de l'Albane (SIBA).
COUT DES TRAVAUX : 38 000€ TTC